

# MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-ZOTIQUE



## Formulaire d'inscription

11 décembre 2020, 18 h à 21 h | 12 décembre 2020, 10 h à 16 h

Plage de Saint-Zotique

105, 81<sup>e</sup> Avenue, Saint-Zotique, QC, J0P 1Z0



### KIOSQUES

- Le coût d'inscription est de 10 \$/kiosque le vendredi et de 25 \$/kiosque le samedi;
- L'électricité est disponible au coût de 10 \$/kiosque le vendredi et de 25 \$/kiosque le samedi (nombre de branchements limités);
- L'espace alloué est de 10' de large et 10' de profondeur;
- Vous devez **obligatoirement fournir votre chapiteau, vos tables et vos chaises**;
- Les espaces sont attribués par le comité organisateur, vous ne pouvez prendre la décision de changer votre emplacement;
- Vous ne devez pas empiéter sur le kiosque voisin.

### INSCRIPTIONS

- L'inscription et le paiement doivent être remis avant le *16 octobre 2020* (vous devez inclure une photo de vos produits lors de l'envoi de votre formulaire);
- Les formulaires reçus après le 9 octobre seront analysés et acceptés selon les disponibilités;
- Les chèques doivent être émis au nom de *Municipalité de Saint-Zotique* et envoyés à l'adresse suivante : Service des loisirs, 1250, rue Principale, Saint-Zotique, Québec, J0P 1Z0.

### RÈGLEMENTS

- Votre présence est obligatoire pour toute la durée de l'exposition;
- Votre kiosque doit être prêt 15 minutes avant le début de l'événement;
- L'arrivée des exposants se fera :
  - Vendredi : à compter de 16 h 30;
  - Samedi : à compter de 8 h 30.
- Après le débarquement de votre marchandise, vous devrez déplacer votre véhicule dans les aires de stationnement de la Plage;
- Il est interdit de quitter ou d'emballer votre matériel avant la fin;
- Vous êtes responsable de votre installation et devez assurer une présence à votre kiosque pour la durée de l'événement;
- Afin d'éviter la pollution sonore, les génératrices sont strictement interdites sur le site.

La Municipalité de Saint-Zotique ne peut être tenue responsable des vols, bris, détériorations ou tout autre incident pendant l'exposition.

Initiales : \_\_\_\_\_

## POLITIQUE D'ANNULATION

- Si vous annulez votre inscription plus de 30 jours avant l'événement, un remboursement de 80% vous sera accordé;
- Aucun remboursement ne sera accordé si vous annulez votre inscription moins de 30 jours avant l'événement;
- Le comité organisateur se réserve le droit d'annuler en tout temps l'événement dans l'éventualité de circonstances hors de son contrôle pouvant représenter un facteur de dangerosité pour les participants et/ou le déroulement normal de tel événement;
- En cas d'annulation par le comité organisateur, le coût de l'inscription ainsi que le coût additionnel (si applicable) pour le branchement électrique seront remboursés, mais le comité organisateur et/ou la Municipalité de Saint-Zotique ne pourra être tenue responsable d'aucune réclamation pour tout autre déboursé, perte économique ou autres postes de dommages pouvant être liés directement ou indirectement à telle annulation.

Présence(s) : 11 décembre (10 \$)  12 décembre (25 \$)

Électricité : 11 décembre (10 \$)  12 décembre (25 \$)

Nom et prénom de la personne responsable : \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise (S'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Téléphone en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Discipline/Produits offerts : \_\_\_\_\_

Besoin/demande spéciale : \_\_\_\_\_

Permis du MAPAQ :  Joindre une copie

*J'accepte les termes cités ci-haut mentionnés*

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

*\*Les kiosques retenus seront contactés les 22 et 23 octobre 2020.*



POUR PLUS D'INFORMATION, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DES LOISIRS AU 450 267-9335, POSTE 223.